



AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

AVIS PUBLIC est donné que lors d'une assemblée extraordinaire qui se tiendra le mardi 26 juin 2018, à 19 h 30, à la salle de délibération situé à l'hôtel de ville, les membres du conseil municipal de la municipalité de La Bostonnais devront statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NO 2018-01/LAC BROCHET

Objet de la demande :

Permettre la construction d'une résidence en bordure d'un lac sur un terrain ayant une superficie de 3 058.9 mètres carrés alors que la réglementation actuelle exige une superficie minimale de 4 000 mètres carrés. À cette fin, afin d'optimiser l'utilisation du terrain, il est prévu que le propriétaire installe une fosse septique spécialisée de plus petite taille et répondant aux normes des dimensions réglementaires pour un terrain de cette dimension.

Identification du site concernée :

Lot 5 781 362, Cadastre du Québec

AVIS FAIT ET DONNÉ à La Bostonnais, ce 11^e jour du mois de juin 2018.

Michelle Cantin
Directrice générale et greffière

Pour affichage à l'hôtel de ville et sur le site web de la Municipalité de La Bostonnais www.labostonnais.ca
Le 11 juin 2018